

Astrida, le 29 décembre 1950.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 3596 / T.F.

Objets

Contrat de Bail n°L.472I
parcalle I5 de Kirehe.



Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce
couvert:

1^e lettre du sieur ROSHANALLY BANDALI vous demandant le transfert de la parcelle n°I5 de Kirehe au nom du Sieur Hamed bin Ali.

2^e Rapport administratif relatif à la dite parcelle.

3^e Contrat de cession de Bail (2 exemplaires).

4^e Original du Contrat de Bail N° L.472I.

5^e Note administrative sur l'immigration et la situation matrimoniale des

a) Roshanally Bandali.

b) Mohamed bin Ali.

A ma connaissance, le cédant ne se trouve pas en mauvaise situation financière.

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,
L'Agent Territorial,
A. SIRIJBOS,

Monsieur le Vice Gouverneur Général
du Congo Belge, Gouverneur du Rwanda-Urundi

à

U S U M B U R A .